



District Haute-Garonne de Football

**COMMISSION ORGANISATION
COUPES CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS**



Réunion du 31 janvier 2019

P.V. n° 43

Président : Yves NARDARI

Membre : Yves BOULET – Richard GIUSEPPIN

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIORS

- Départementale 1 – Poule A :

- La rencontre n° 20659077 PORTET CARREFOUR RECEBEDOU 2 / T.A.C. se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 18h00, Stade Municipal Synthétique à PORTET SUR GARONNE (Décision de la Commission).

- La rencontre n° 20659083 SEYSSES FROUZINS 2 / VILLENEUVE DE RIVIERE se déroulera le Samedi 09 Février 2019 à 20h00, Stade François Bonzom à SEYSSES (Décision de la Commission).

- La rencontre n° 20659097 PORTET CARREFOUR RECEBEDOU 2 / SEYSSES FROUZINS 2 se déroulera le Samedi 30 Mars 2019 à 18h00, Stade Municipal Synthétique à PORTET SUR GARONNE (Décision de la Commission).

- La rencontre n° 20659108 PORTET CARREFOUR RECEBEDOU 2 / TOULOUSE MIRAIL se déroulera le Samedi 13 Avril 2019 à 18h00, Stade Municipal Synthétique à PORTET SUR GARONNE (Décision de la Commission).

- Départementale 1 – Poule B :

- La rencontre n° 20659165 REVEL 2 / LEGUEVIN se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 18h00, Stade le Moulin du Roi Synthétique à REVEL (Décision de la Commission).

- La rencontre n° 20659169 INTER F.C. / MONDONVILLE, prévue le 09.02.2019 à 18h00, se déroulera le Dimanche 10 Février 2019 à 15h00, Stade Municipal à DONNEVILLE (Décision de la Commission).

U19

- Coupe du District C.A. TLSE 31 :

- La rencontre n° 21262441 RODEO / REVEL, prévue le 03.02.2019 à 15h00, se déroulera le Dimanche 03 Février 2019 à 10h30, Stade Amoureux Synthétique à TOULOUSE (Demande de la Mairie – Terrain occupé par une rencontre de Ligue à 15h00).

U17

- Départementale 3 – Poule A :

- La rencontre n° 20718545 CINTEGABELLE / ESCALQUENS-INTER F.C.-F.C. AUTAN, prévue le 23.03.2019 à 16h30, se déroulera le Samedi 23 Mars 2019 à 15h00, Stade Lucien Canals à CINTEGABELLE (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule B :

- La rencontre n° 20718621 RODEO / MONDONVILLE, prévue le 02.02.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 14h00, Stade Amouroux Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- Coupe du District C.A. TLSE 31 :

- La rencontre n° 21262448 POUVOURVILLE / CUGNAUX-VILLENEUVE, prévue le 02.02.2019 à 14h00, est inversée et se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 14h00, Stade Daniel Bravo Synthétique à CUGNAUX (Décision de la Commission – Arrêté Municipal à TOULOUSE).

- La rencontre n° 21168449 NORD COMMINGES / BAGATELLE, prévue le 02.02.2019 à 16h00, est inversée et se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 16h00, Complexe Sportif de Borderouge Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission – Arrêté Municipal à LARROQUE – Accord de la Mairie de Toulouse).

- La rencontre n° 21262457 SEYSSES FROUZINS 2 / J.E.T., prévue le 03.02.2019 à 10h30, est inversée et se déroulera le Dimanche 03 Février 2019 à 10h30, Complexe Sportif de Borderouge Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission – Arrêtés Municipaux à SEYSSES et FROUZINS).

- La rencontre n° 21262446 CASTELMAUROU VERFEIL / PIBRAC-LEGUEVIN, prévue le 02.02.2019 à 14h30, se déroulera le Dimanche 03 Février 2019 à 15h00, Stade de la Castanette Synthétique à PIBRAC (Accord des deux clubs).

- La rencontre n° 21262452 FONSORBES 2 / REVEL se déroulera le Mercredi 06 Février 2019 à 19h30, Stade du Trépadé à FONSORBES (Décision de la Commission).

U16

- Brassage :

- La rencontre n° 20926924 SUD GARONNE PYRENEES / CASTELNAU, prévue le 02.02.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 14h30, Stade de Sède n° 2 à SAINT GAUDENS (Accord des deux clubs).

U15

- Départementale 1 – Poule B :

- La rencontre n° 20717926 BAGATELLE / SUD PYRENEES, prévue le 02.02.2019 à 18h00, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 16h30, Stade Mirail Cosec Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- Départementale 2 – Poule B :

- La rencontre n° 20719619 PORTET CARREFOUR RECEBEDOU / T.F.C. 3 (Fém.) se déroulera le Samedi 16 Février 2019 à 14h00, Stade du Récébédou à PORTET SUR GARONNE (Décision de la Commission).

- Départementale 3 – Poule A :

- La rencontre n° 20923131 J.S. PRADETTES / LAUNAGUET-CASTELGINEST 2 se déroulera le Dimanche 03 Février 2019 à 10h30, Complexe Sportif des Pradettes Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

- La rencontre n° 20923132 BLAGNAC 5 (Fém.) / BEAUZELLE-SG INTER, prévue le 03.02.2019 à 10h30, se déroulera le Dimanche 24 Février 2019 à 10h30, Complexe Sportif Andromède Synthétique à BLAGNAC (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule C :

- La rencontre n° 20923403 NORD COMMINGES 2 / SALIES MANE 2 se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 15h00, Stade Municipal à CASSAGNABERE (Décision de la Commission).

- Coupe du District C.A. TLSE 31 :

- La rencontre n° 21262585 BESSIERES BUZET / CAZERES, prévue le 02.02.2019 à 18h30, est inversée et se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 18h30, Stade François Vialelle Synthétique à CAZERES SUR GARONNE (Décision de la Commission – Arrêté Municipal à BESSIERES).

- La rencontre n° 21262568 CASTELMAUROU VERFEIL / BALMA 3, prévue le 03.02.2019 à 10h30, est inversée et se déroulera le Dimanche 03 Février 2019 à 10h30, Stade Municipal Synthétique à BALMA (Décision de la Commission – Arrêtés Municipaux à CASTELMAUROU et VERFEIL).

- La rencontre n° 21262573 EAUNES LABARTHE / CONFLUENT-ROQUETTES se déroulera le Mercredi 06 Février 2019 à 19h30, Complexe Sportif du Lycée Synthétique à LABARTHE SUR LEZE (Décision de la Commission).

FEMININES

- U15F – Foot à 8 – Poule A :

- La rencontre n° 20996344 BALMA / BRUGUIERES se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 15h00, Stade du Caousou, Parc de Lagarde, à BALMA (Décision de la Commission).

- U15F – Foot à 8 – Poule B :

- La rencontre n° 20996481 EAUNES LABARTHE-MURET A.S. / PORTET CARREFOUR RECEBEDOU se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 16h00, Complexe Sportif Nelson Paillou Synthétique n° 2 à MURET (Décision de la Commission).

- U15F – Foot à 8 – Poule C :

- La rencontre n° 20956526 EAUNES LABARTHE-MURET A.S. 2 / MIREPOIX se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 16h00, Complexe Sportif Nelson Paillou Synthétique n° 2 à MURET (Décision de la Commission).

**Le Président de la Commission,
Yves NARDARI**